

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 647 promulguant en Cote française des Somalis le décret n° 48-882 du 27 mai 1948

n° 647

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 juin 1948

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1948

Date du numéro
30 juin 1948

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : — le décret n° 48-882 du 27 mai 1948 portant attribution d'un acompte aux personnels des radios régis par décret relevant du ministère de la France d'outre-mer, en position de permission, de rongé rétribué ou de détention (J. O. R. F. du 28 mai 1948, page 5117).

Art. 2

— Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par ordre : Le Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes

LIURETTE